



Discothèques polluées au monoxyde de carbone

Rubrique : actualités - Date : mercredi 7 septembre 2005

Le monoxyde de carbone peut asphyxier puisqu'il remplace l'oxygène dans le sang. Il est présent lors de toute combustion et notamment lorsque qu'une cigarette est fumée.

Une enquête de 60 millions de consommateurs révèle que dans les discothèques la concentration de monoxyde de carbone est supérieure à celle observée sur des grands carrefours parisiens. Cela pose le problème de la santé des clients, mais surtout de la santé du personnel. Il est donc nécessaire que ces lieux soient bien ventilés.

Pour lire l'article de e-santé : [cliquer ici](#)